

## **AVIS DE PUBLICITE – APPEL A CANDIDATURES**

### **La Grande Braderie d'été 2025**

**Type de procédure** : Mise en concurrence préalable à l'attribution d'une autorisation domaniale sur le domaine public en vue d'une exploitation économique.

#### **Objet** :

La Ville de Narbonne souhaite organiser une Grande Braderie Estivale sur la Ville afin de dynamiser son cœur de ville, de soutenir les commerçants sédentaires et non sédentaires et de renforcer son attractivité.

La Grande Braderie d'été se déroule le jeudi 31 juillet et vendredi 1<sup>er</sup> août 2025.

#### **Contexte** :

La Ville de Narbonne met à disposition des emplacements dans le centre-ville en vue de l'exploitation relative à une activité de commerces.

La Braderie Estivale regroupe 200 emplacements environ.

#### **Cadre Juridique** :

L'article L2122-1-1 du Code Général de la Propriété des personnes publiques impose pour toute exploitation économique du domaine public, une « *procédure de sélection préalable présentant toutes les garanties d'impartialité et de transparence, et comportant des mesures de publicité permettant aux candidats potentiels de se manifester* ».

L'autorisation d'occupation du domaine public se formalisera par un arrêté municipal délivré à titre personnel.

#### **Description de l'emplacement** :

L'appel à candidatures est ouvert aux artisans, commerçants ambulants, producteurs, démonstrateurs et posticheurs.

Les emplacements nus seront mis à disposition comme suit :

- **Marché artisanal** (sans électricité): du haut de la Rue Jean Jaurès (entre la rue du 1<sup>er</sup> mai et la rue Gustave Fabre)
- **Marché des Artistes** (sans électricité) : Terrasse du Lavoir
- **Escale Gourmande** (avec électricité) : Place de l'hôtel de ville
- **Braderie commerçants non sédentaires** (sans électricité) : rue Jean Jaurès, Cours République entre les commerces du Centre-Ville, Promenade des Barques, Rue du Pont des Marchands (devant les vitrines des commerces fermés).

L'emplacement mis à disposition est vide de tout matériel d'exploitation.

Pour la braderie estivale le montant de la redevance d'occupation du domaine public est de :

- Droit de place : **8,50 €** le mètre linéaire par jour pour les commerçants sédentaires et non sédentaires - *tarif susceptible d'évoluer dans le courant de l'année 2025.*

**Dossier de candidature :**

*Merci de télécharger les dossiers correspondants à l'adresse indiquée ci-dessous.*

**Dépôt de la candidature :**

- Grande Braderie d'été 2025

**Date de dépôt des dossiers :** 30 avril 2025

Date d'attribution : Mai2025

La candidature est à déposer auprès du service :

**Mairie de Narbonne / Direction des Régies et Animations Commerciales  
Place de l'Hôtel de Ville CS 80823  
11785 NARBONNE CEDEX**

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de remplir dûment, et de façon la plus exhaustive qui soit les dossiers de candidature. Le dossier peut être complété par toute pièce pouvant étayer la candidature. Tout dossier non complet sera rejeté.

**Critères de sélection :**

Les dossiers de candidature de la Braderie seront examinés en tenant compte des critères suivants :

- la nature et la qualité des produits proposés
- la présentation soignée et l'aspect du périmètre de vente à joindre les photographies du stand et des produits
- l'expérience des exposants (*a déjà participé à des Braderies ou manifestations autres organisées par la Ville de Narbonne*)